



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 97329

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur les conséquences du projet de renouvellement urbain à Sartrouville. Un projet de renouvellement urbain de Sartrouville, cofinancé par l'ANRU est prévu. Il concerne notamment le quartier des Indes. Cette opération consiste, notamment, à démolir 1 325 logements sociaux et à reconstruire seulement 35 % des logements détruits en habitat social. Ce projet inquiète vivement les habitants des Indes. De plus, un certain nombre de bâtiments avaient déjà été rénovés avec une forte participation des habitants. Les foyers demandent une poursuite de cette réhabilitation et ont manifesté leur opposition au projet porté par le Logement Francilien et Bouygues Immobilier, *via* une pétition massivement signée. En effet, ce projet consiste notamment à faire déménager 800 familles aux ressources modestes et à les remplacer par des foyers aux revenus plus conséquents. Les 1 800 logements nouveaux seront pour 2/3 réservés à l'acquisition, le restant à la location. Au regard des difficultés grandissantes de logement que connaissent les foyers les plus démunis, détruire des logements à caractère social ne semble pas aller dans le sens de les diminuer. Il lui demande d'être particulièrement attentive à ce projet et lui demande quelles mesures seront prises pour pallier la baisse du nombre de logements sociaux générés par ce projet et quels dispositifs seront mis en place pour reloger les familles expulsées dans un périmètre très proche.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97329

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et habitat durable

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6154

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)